



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2019**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Paméla BARRET, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSES : Jean-Pierre COMTE qui donne procuration à Bernard RENIET, Jean-Yves MEIGNEN qui donne procuration à Louis LAUDUN.

ABSENT :

1.Salle des fêtes – mise en place du règlement intérieur.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité le règlement intérieur de la salle des fêtes.

2.Salle des fêtes – fixation des tarifs de location.

Les conseillers municipaux approuvent à la majorité (Vincent BLANC et Gilles COUTTON votent contre) les tarifs de location de la salle des fêtes.

3.Etude de faisabilité pour la création et l'amélioration des stations d'épuration de la commune – demande de subvention au Conseil Départemental – modification de la délibération 2018-93.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la modification de la délibération 2018-93, portant à 20 % le taux de subvention sollicité auprès du Conseil Départemental.

4.Etude de faisabilité pour la création et l'amélioration des stations d'épuration de la commune – demande de subvention à l'Agence de l'Eau – modification de la délibération 2018-94.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la modification de la délibération 2018-94, portant à 20% le taux de subvention sollicité auprès du Conseil Départemental.

5.Mission de maîtrise d'œuvre pour la création et l'amélioration des stations d'épuration de la commune – demande de subvention au Conseil Départemental modification de la délibération 2018-95.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la modification de la délibération 2018-95, portant à 70% le taux de subvention sollicité auprès du Conseil Départemental.

6.Mission de maîtrise d'œuvre pour la création et l'amélioration des stations d'épuration de la commune – demande de subvention à l'Agence de l'eau modification de la délibération 2018-96.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la modification de la délibération 2018-96, portant à 70% le taux de subvention sollicité auprès du Conseil Départemental.

7.Règlement des cimetières – abrogation de la délibération 2018-68 - vote du nouveau règlement.

Le conseil municipal abroge à l'unanimité la délibération 2018-68 portant sur le règlement des cimetières car trois règles relatives aux caveaux et monuments ont dû être adaptées. Il vote à l'unanimité le nouveau règlement des cimetières.

8.Délocalisation de la mairie au faubourg et réhabilitation du logement de l'ancienne école de musique – autorisation à donner au Maire de signer les marchés.

Monsieur le Maire renvoie cette affaire à une prochaine séance car des lots ont été infructueux.

Le conseil municipal en prend acte.

9.Protection fonctionnelle à accorder au Maire suite à dénonciation calomnieuse, injures et menace.

L'assemblée délibérante accorde à l'unanimité à Monsieur le Maire la protection fonctionnelle suite à dénonciation calomnieuse, injures et menace.

Fait à Simiane la Rotonde, le 2 avril 2019.

Le Maire, Louis LAUDUN